

Mirande bientôt à l'ère de la fibre optique



Mirande bientôt à l'ère de la fibre optique

En 2012, le Conseil Départemental et l'ensemble des Communautés de Communes du Gers, déplorant la non mise en place du très haut débit par les opérateurs nationaux lancent l'idée de créer un réseau d'initiative privée (RIP) afin d'amener, à l'ensemble des gersois, un débit internet correct permettant d'adhérer à des offres commerciales ou associatives de type triple Play (internet + téléphone + tv).

Pierre BEAUDRAN, maire, qui à l'époque, était Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, soucieux d'attirer de nouvelles entreprises ainsi que de permettre aux mirandais et aux membres de notre bassin de vie d'obtenir un service internet de meilleure qualité, décida d'adhérer à ce projet.

En Juillet 2013, le Syndicat Mixte Gers Numérique fut créé dans le but de déployer de nouvelles infrastructures afin d'améliorer leur débit. Ce projet est financé à 66% par l'Etat, la Région et le Département, les 34% restant par l'ensemble des Communautés de Communes adhérentes. Soient pour Coeur d'Astarac en Gascogne près de 38000€/an sur un total de 750000€ durant 20 ans, afin d'accéder au désenclavement numérique à défaut du routier.

Les trois premières années (2014 à 2016) furent consacrées à la montée en débit des centraux internet de l'ensemble du territoire, pour assurer l'accès à internet à 98% du département. Pour les rares zones les plus éloignées, l'accès numérique satellitaires est subventionné par Gers numérique à hauteur de 80%.

En terme de débit, la technologique fait varier la puissance, si le Très Haut Débit permet un minimum de 8 Mbit/s pour atteindre 78Mbit/s, la Fibre optique permet de démarrer à 100Mbit/s et peut atteindre jusqu'à 1 Gbit/s.

2017 est une nouvelle étape et notamment pour Mirande et le collège de Miélan, prioritaires sur le département comme Nogaro, pour implanter la fibre optique et le Très Haut Débit. Il s'agit d'une volonté du Conseil départemental d'équiper, quel que soit le montant, les collèges et les lycées. Depuis quelques semaines, des travaux ont été entrepris dans la sous préfecture. La ville a été sectorisée en 7 zones chacune d'elles recevra une armoire "fibre optique " aussi appelée point de mutualisation. celles-ci permettront à chaque mirandais de bénéficier de la distribution par fibre optique. Trois de ces zones seront actives d'ici la fin 2017. Les quatre autres seront opérationnelles en 2018.